Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Le Mot du Président

Mesdames et Messieurs,

Notre engagement quotidien pour le maintien de l'emploi et le développement économique de notre territoire passe par le soutien à la création d'entreprises.
Cet appui permanent de notre équipe communautaire à celles et ceux qui souhaitent mettre leurs savoirs et leur énergie dans la création d'entreprises est une de nos volontés fortes.

La mise en place de Synergy8, notre pépinière d'entreprises et ses ateliers-relais, le développement du Parc d'activités Les Rolandières à Dol-de-Bretagne et la création du Parc d'activités Les Vignes Chasles à Roz-Landrieux, les réalisations de voiries et d'ouvrages… traduisent concrètement l'engagement dans lequel mon prédécesseur, **Monsieur Gérard Salardaine**, accompagné des maires de nos 8 communes, a œuvré pendant près de 12 années.

Place dorénavant au concret et à une nouvelle phase de développement de notre territoire.

Le Pays de Dol-de-Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel souhaite poursuivre son action quotidienne en faveur de la croissance endogène et de l'attraction d'entreprises innovantes.

Le **dossier de présentation** de notre offre économique d'accompagnement Synergy8 est avant tout destiné aux créateurs d'entreprises. Néanmoins, certaines prestations répondent parfaitement à la politique de soutien de notre Communauté de Communes aux entreprises implantées de longues dates sur notre territoire.
Mesdames, messieurs les Chefs d'entreprises, n'hésitez pas à parcourir notre offre complète afin de constater que des espaces tels que les bureaux meublés ou encore la salle de Visioconférence sont de réels atouts pour votre management et/ou vos projets de commercialisation exogène.

Créateur(s) d'entreprises de moins de 2 années, en vous invitant à soumettre votre candidature auprès du Comité d'agrément de Synergy8, notre Communauté de Communes vous offre la possibilité de bénéficier de tarif(s) locatif (s) exceptionnel(s) et de services partagés à moindre coût pendant près de 23 mois. Hébergé(s), vous serez accompagné(s) par notre réseau d'experts et bénéficierez d'un œil stratégique et de précieux conseils ; ceci afin que vous puissiez concrétiser sereinement la mise en œuvre et l'émergence de votre projet.

Confiants dans la vitalité, l'enthousiasme, l'audace, l'innovation et la créativité des entrepreneurs de notre région, nous, élus communautaires, nous nous réjouissons de pouvoir vous seconder au mieux des moyens de notre collectivité territoriale et de ceux de nos réseaux partenaires.

Bienvenue en territoire communautaire. Bienvenue chez vous !

Denis Rapinel
Maire de Dol-de-Bretagne
Président de la Communauté
de Communes du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel

## → UN PROJET DE STRATEGIE ET DE DEVELOPPEMENT ERRITORIAL

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, **la Communauté de Communes du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel** agit activement en faveur des entreprises, et particulièrement pour les porteurs de projets en phase de création.

Afin d'encourager et de soutenir durablement l'implantation de nouvelles activités, elle a fait le choix **d'intégrer dans son projet de territoire la mise en place d'une offre publique d'immobilier d'entreprises.**

La réalisation d'une **pépinière communautaire d'entreprises et d'ateliers-relais** intègre cette **volonté forte de soutien au développement économique du territoire.**

## → UNE IDENTITE FORTE A L'IMAGE DES 8 COMMUNES

Après une étude de plusieurs propositions dénominatives, les élus communautaires ont retenu et validé **"Synergy8"** comme dénomination de la pépinière ; ceci pour les raisons suivantes :

→ Traduction : **«Travailler avec »** ;
→ Mot court, facile à prononcer ;
→ Mot associé au chiffre 8 **pour les 8 communes de la Communauté** ;
→ Les micro-économistes utilisent le terme *pour* évoquer la capacité **à obtenir des économies d'échelle ou des externalités positives** ;
→ Référence **à une meilleure cohérence pour les organisations.**
→ En économie, **la notion de synergie découle d'une amélioration de l'organisation au sein d'un groupe d'entreprises, d'un groupe de consommateurs**. Elle découle souvent d'**une mise en commun des ressources et des besoins**.



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Votre solution de développement



## → Synergy8, un outil innovant destiné aux entreprises

**Une pépinière d'entreprises et des ateliers-relais sont des outils destinés à l'accueil des entrepreneurs désireux de développer une force économique pertinente, véritable valeur ajoutée, au sein de notre territoire.**

**Synergy8** est gérée par la **Communauté de Communes du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel**. La collectivité territoriale est accompagnée de l'ensemble des structures économiques et administratives tels que la *Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des métiers et de l'Artisanat, l'Agence de développement départemental*, le *Pôle Emploi* et le *Point Accueil Emploi Communautaire* ainsi que par les partenaires économiques et financiers garantissant un accompagnement élargi et professionnel aux créateurs d'entreprises locataires.

Les **2 premiers objectifs** de **Synergy8** sont de :

- De constituer **un équipement de base rapidement aménageable** pour et par l'entreprise locataire ;
- D'offrir **une modularité et une disponibilité pour une adaptation facile** aux besoins des créateurs.

## Synergy8 met à votre disposition :

- **11 bureaux** *(en partie Sud) à destination des **activités tertiaires**.*
- La surface de **chacun des bureaux équipés est de 20 m²** (jusqu'à 3 bureaux disponibles par entreprise, soit jusqu'à 60 m²).
- **3 Ateliers Relais** *(en partie Nord) à destination des **activités artisanales**.*
- La surface de **chacun des ateliers est de 180 m²,** à laquelle s'ajoutent **un espace bureau équipé de 17m², un espace sanitaire et douche, et un point d'eau.**

- **Des espaces Communs pour toutes les entreprises hébergées**
  - Une **salle de réunion** de 60 m² et un **point visioconférence** ;
  - Un **Espace de réception/détente ;**
  - Un espace **reprographie** ;
  - Des **sanitaires** réalisés à chaque niveau ;
  - Des **parkings** extérieurs.



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Localisation : un atout géographique



**Accessible par voie routière via la RN 176** (axe 4 voies Saint-Brieuc-Caen / Rennes – Saint-Malo) et de la **RD795** (axe Rennes / Combourg / Dol de Bretagne) ; **par voie ferroviaire** (TGV Paris – Saint-Malo), **par voie aéroportuaire** (aéroports de Saint-Malo/Dinard/Pleurtuit -20 kms- et de Rennes-Saint-Jacques -60 kms-).

**ROUTES ET AUTOROUTES :**
- Rennes à 40 mn.
- Saint-Malo à 15 mn.
- Dinan à 20 mn.

**TRAINS / TGV :**
- Dol / Rennes en 35 mn.
- Dol / Paris en 2h45.

**AVIONS :**
- Aéroport Pleurtuit-Dinard à 20mn.
- Aéroport Rennes – St.-Jacques à 50 mn.

**www.synergy8.fr**

Dossier de présentation
**Synergy8**
Pépinière d'entreprises
& ateliers-relais communautaires

Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Les secteurs d'activités ciblés



## → CIBLES :

- **Porteurs de projets de création d'entreprise**.
- Créateurs d'entreprise de **moins de 2 ans**.

## → DOMAINES D'ACTIVITES :

- Tout projet à caractère **tertiaire du secteur marchand ou de services** à destination du **secteur professionnel/particuliers**.
- Les activités du **secteur artisanal ou industriel** (dans la limite de leurs besoins en ateliers-relais).

## → CRITERES QUALITATIFS :

- **Fiabilité** économique et financière du projet.
- Projet **créateur d'emplois** à moyen et long terme.
- **Caractère innovant** de l'activité, **valeur ajoutée au territoire** économique.
- **Activité non concurrentielle aux entreprises locataires**.

Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Intégrer Synergy8 : mode d'emploi



**Synergy8** est un outil de développement des jeunes entreprises.
Cet outil dispose d'un **Comité d'agrément** chargé d'évaluer les projets des entreprises souhaitant intégrer la pépinière ou les ateliers-relais.

Les **critères de sélection** fixés obligent à **instruire et valider** les projets à partir de l'analyse de :

- → La **valeur d'entrepreneur** du porteur de projet ou créateur,
- → La **valeur économique** du projet,
- → **L'adéquation créateur/projet/environnement économique/marché**,
- → Le **caractère novateur** du produit, procédé, service,
- → Le **potentiel de création d'emplois**.

**Après un ou plusieurs rendez-vous avec notre service développement économique, vous souhaitez faire acte de candidature auprès de la pépinière ou des ateliers-relais.**

Faire acte de candidature auprès de **Synergy8**, c'est aussi, au-delà du bénéfice des locaux et des services, **vouloir participer à un réseau, partager des compétences, des expériences avec d'autres créateurs.**

Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Intégrer **Synergy8** : mode d'emploi



## → NOUS RENCONTRER… :

Le Service Développement Economique vous propose **un premier entretien** durant lequel seront développés votre projet et son état d'avancement. **Si votre projet est éligible, le dossier de candidature vous sera remis.**
Un accompagnement personnalisé vous sera proposé afin de vous aider à constituer et compléter sereinement celui-ci, avant dépôt auprès du Comité d'agrément.

## → DEPOSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE AUPRES DU COMITE D'AGREMENT :

Composée d'élus communautaires et de chambres consulaires, de chefs d'entreprises, de gestionnaires, d'experts en économie, de représentants d'associations d'entreprises, le **Comité d'agrément** instruit, analyse et délibère sur les dossiers présentés, dans un délai d'un mois.
**Vous êtes convié lors de cette session délibératoire du Comité d'agrément afin de présenter oralement les grandes lignes de votre projet.**

**Une réponse est délivrée** par courrier postal auprès des porteurs de projets candidats sous 15 jours. **Si le Comité d'agrément délivre un *avis favorable***, l'accord de partenariat et les engagements mutuels sont définis contractuellement.
**Si le Comité d'agrément délivre un *avis défavorable*** à votre dossier, une proposition d'accompagnement et de recherche de locaux vous est soumise.

**www.synergy8.fr**

Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

## → LES DOCUMENTS ET PIECES ADMINISTRATIVES A FOURNIR AU COMITE D'AGREMENT

- Une **lettre de motivation** indiquant :
  - le choix d'une installation en Pépinière d'entreprise, sur le territoire du Pays de Dol de Bretagne,
  - le type d'accueil sollicité (bureau, atelier),
  - la surface,
  - la date d'entrée souhaitée ;
- Une **photocopie de la pièce d'identité du Dirigeant et/ou des signataires du bail** ;
- Une **photographie d'identité** ;
- Un **Curriculum Vitae** précisant :
  - formation,
  - expériences professionnelles du ou des dirigeants,
  - motivation et atouts ;
- Un **Business Plan / Business Modèle** (Plan d'affaires):
  - description du produit,
  - description du marché local, départemental, national… voire international,
  - intérêt du projet par rapport à la concurrence, part de marché.
  - moyens humains,
  - matériel d'exploitation,
  - statuts de la société, forme juridique, capital social et répartition,
  - projet de statuts signés précisant la reprise du bail pour la société (ces derniers devront être présentés, signés et enregistrés auprès de la Recette Principale du siège de la société dans les 2 mois qui suivent la signature du bail, dans l'attente du Kbis),
  - les aspects financiers et les modalités de financement (aides sollicitées et/ou obtenues incluses),
  - avantages concurrentiels de la stratégie commerciale,
  - bilans prévisionnels (3 ans) ;

→ Un **chèque de caution / dépôt de garantie** correspondant à 2 mois de loyer HT*. Un **chèque pour la signalétique** (forfaitaire)*

**Les chèques ne seront demandés qu'en cas de délibération positive du Comité d'agrément et encaissés le jour de votre entrée dans vos locaux en pépinière.*



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Devenir un chef d'entreprise rôdé



**Si votre candidature est retenue**, la **Communauté de Communes et son service Développement Economique** vous accompagnent tout au long de votre création d'entreprise et au cœur même de votre développement ; **ceci grâce à de nombreux moyens et ressources :**

→ **Programmation de RDV mensuels** (6 premiers mois) **puis, trimestriels** (jusqu'à fin de bail), donnant lieu à des fiches de suivi et de préconisations.

→ **Intégration au plan de communication générale** de **Synergy*8***

→ **Accompagnement financier** : mise en relation avec les banquiers, comptables et experts-comptables, partenaires financiers hors réseau bancaire,…

→ **Accompagnement juridique** : aide et suivi de la politique commerciale de l'entreprise au niveau marketing, publicitaire et créatif (propriété intellectuelle).

→ **Accompagnement à l'intégration dans les associations spécifiques** (chefs d'entreprises, regroupement de corps de métiers,…) **et à l'activation de réseaux** locaux, régionaux voire nationaux et internationaux.

→ **Accompagnement à votre sortie de Synergy*8*** : propositions de solutions immobilières et/ou foncières, en partenariat avec les réseaux locaux de l'Immobilier et les associations d'entreprises.

Créateur d'entreprise
Et si nous accompagnions votre projet ?
NOUVEAUTÉ
NOUVEAUTE COMMUNAUTAIRE
Pépinière d'entreprises & ateliers-relais
Pays de Dol-de-Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel

**www.synergy8.fr**

Dossier de présentation
**Synergy*8***
Pépinière d'entreprises
& ateliers-relais communautaires

Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# La mutualisation des équipements



## → ACCUEIL / STANDARD TELEPHONIQUE

- Accueil des Visiteurs,
- Accueil téléphonique personnalisé,
- Gestion du courrier : réception, distribution boîtes aux lettres, affranchissement (dépôt avant 16 h, enlèvement),
- Espace attente : 3 fauteuils, magazines professionnels, informations économiques,…
- Travaux de secrétariat réalisables par l'hôtesse d'accueil (facturation mensuelle optionnelle).

## → ESPACE DE REPROGRAPHIE

- Copieur laser quadrichromie / noir & blanc
- Pack reliure : massicot, perforateur, agrafeur,…

## • SALLE DE REUNION / CONFERENCE :

Jusqu'à 30 personnes assises et 60 personnes debout, cet espace offre un équipement haut de gamme composé de :

- Video-projecteur,
- Ecran de projection,
- Ecran LCD HDMI,
- Lecteur DVD,
- Connexion haut débit,
- Wifi,
- Tableau blanc et paper-board,
- 30 chaises,
- 15 tables modulables,
- 1 ampli – micro.



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# La mutualisation des équipements

## → UN ESPACE DETENTE

Pouvant accueillir jusqu'à 16 personnes, cet espace est **un lieu convivial favorisant rencontres et échanges.**
C'est également **un service offert aux salariés et dirigeants** des entreprises souhaitant bénéficier d'un **espace pause-café ou déjeuner**. Il est accompagné d'un **Office** équipé.

- ## 2 SALLES D'ATTENTE

Un espace confortable permettant à vos prospects, clients ou partenaires de patienter paisiblement en découvrant les éditions économiques et professionnelles du moment. **Une salle d'attente est située à chacun des deux niveaux du bâtiment.**

Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# La Visioconférence à votre disposition



## UNE TECHNOLOGIE DE POINTE AU SERVICE DES ENTREPRISES D'AVENIR

En partenariat avec la **Région Bretagne** et **e-mégalis**, **Synergy8** accueille le **Point de visioconférence** du territoire.
Ce service communautaire est destiné **aux entreprises hébergées ainsi qu'à tous les acteurs économiques, institutionnels, associatifs, scolaires du territoire,** voire des entreprises implantées en Pays de Saint-Malo.

## → COMMENT CELA FONCTIONNE LA VISIOCONFERENCE ?

Composée de **2 écrans et d'une caméra**, la visioconférence permet de **dialoguer et de visualiser ses interlocuteurs en temps réel**, **tout en diffusant simultanément des documents visuels.**

Le système de visioconférence de **Synergy8** est installé dans une salle pensée et conçue à sa création ; ceci afin de favoriser une **qualité acoustique et visuelle**, allant de pair avec **l'équipement Haute Technologie** mis à votre disposition.

## → QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Offrir à l'entreprise un **gain de déplacement**, un **gain de temps** (plus de trajets longues distances), **une économie d'argent** (qui peut être considérable), une **réduction de la production de $CO^2$.**
- Favoriser le **bien-être du collaborateur**, gagner en **rapidité dans la prise de décision** et en **efficacité pour l'entreprise et ses projets** de production.
- **Partager et faire défiler des documents pendant la réunion** : un réel avantage favorisant l'échange, l'entraide et la collaboration.
- Ouvrir la vidéoconférence à **une exploitation ponctuelle de type scolaire, culturelle, événementielle et/ou encore médiatique.**



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# La Pépinière d'entreprises : Bureaux



## → Bureau de 20m²

Sont attribués et mis à disposition pour une période de 23 mois, dans le cadre du contrat de bail :

- **Pour un dirigeant unique** et aucun salarié :

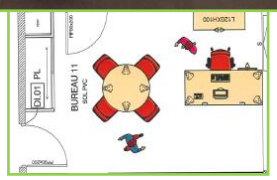

- 1 bureau,
- 1 fauteuil,
- 2 chaises visiteurs,
- 1 téléphone-standard,
- 1 caisson de bureau,
- 1 armoire basse,
- 1 placard aménagé,
- 1 porte-manteaux sur pied,
- 1 poubelle dont tri.

- **Pour un dirigeant** et **un salarié** :

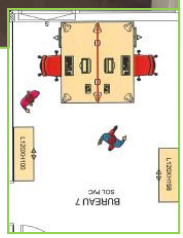

- 2 bureaux,
- 2 fauteuils,
- 4 chaises visiteurs (optionnelles),
- 1 téléphone standard et 1 téléphone,
- 2 caissons de bureaux,
- 2 armoires basses,
- 1 placard aménagé,
- 1 porte-manteaux sur pied,
- 2 poubelles dont tri.



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# La Pépinière d'entreprises : Bureaux



## → BUREAU DE 40 M² (2 pièces de 20 m²)

Sont attribués et mis à disposition pour une période de 23 mois, dans le cadre du contrat de bail :

- **Pour un dirigeant** et **2 salariés** :

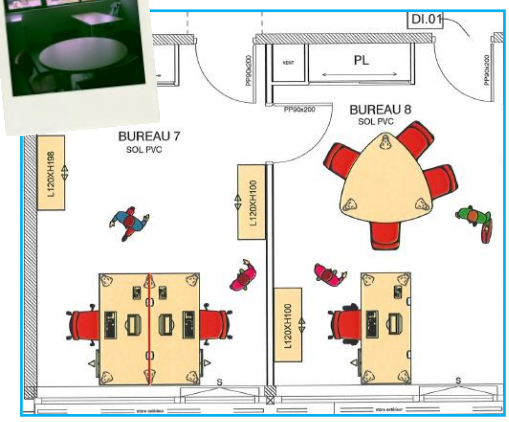


- 3 bureaux,
- 3 fauteuils,
- 2 chaises visiteurs,
- 1 téléphone-standard et 2 téléphones,
- 3 caissons de bureaus,
- 3 armoires basses,
- 2 placards aménagés,
- 2 porte-manteaux sur pied,
- 3 poubelles dont tri.

- **Pour un dirigeant** et **3 salariés** :

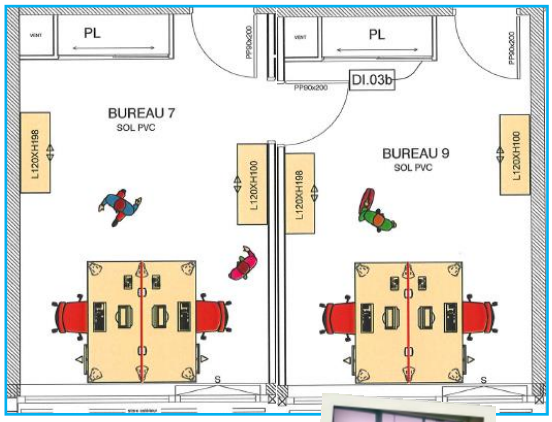


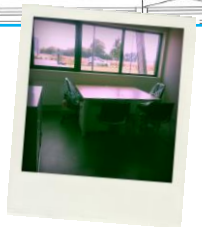

- 4 bureaux,
- 4 fauteuils,
- 2 chaises visiteurs,
- 1 téléphone-standard et 3 téléphones,
- 4 caissons de bureaus,
- 4 armoires basses,
- 2 placards aménagés,
- 2 porte-manteaux sur pied,
- 4 poubelles dont tri.



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# La Pépinière d'entreprises : Bureaux



## → BUREAU DE 60 M² (3 pièces de 20 m²)

Sont attribués et mis à disposition pour une période de 23 mois, dans le cadre du contrat de bail :

- **Pour un dirigeant** et **2 à 5 salariés** :
  - 3 à 6 bureaux,
  - 3 à 6 fauteuils,
  - 2 à 6 chaises visiteurs,
  - 1 téléphone-standard et 2 à 5 téléphones,
  - 3 à 6 caissons de bureaus,
  - 3 à 6 armoires basses,
  - 3 placards aménagés,
  - 3 porte-manteaux sur pied,
  - 3 à 6 poubelles dont tri.

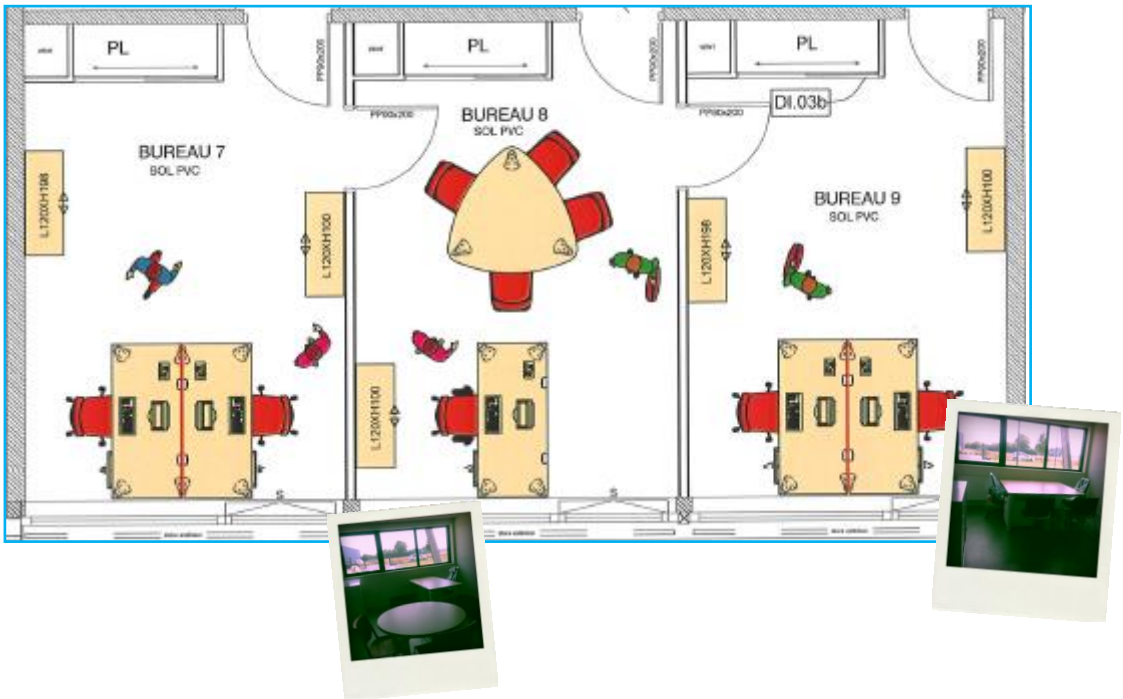




Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Nos Ateliers-relais



## → Un Atelier de 150 m² et Deux ateliers de 180 m²

(dont 17m² de bureau + sanitaires / Douche)

Est attribué et mis à disposition pour **une période de 23 mois**, dans le cadre du contrat de bail :

- Un espace Atelier chauffé de 140 m² à 160 m², sol béton.
- Hauteur moyenne sous plafond de 9m.
- 1 porte sectionnelle basculante électrique,
- 1 point d'eau dans l'atelier,
- Sanitaires et douche,
- 1 bureau de 17m² équipé et chauffé.
- Puissance électrique triphasée de 36 Kwa

(Configuration 1 personne. Cf. bureau équipé de 20m²)

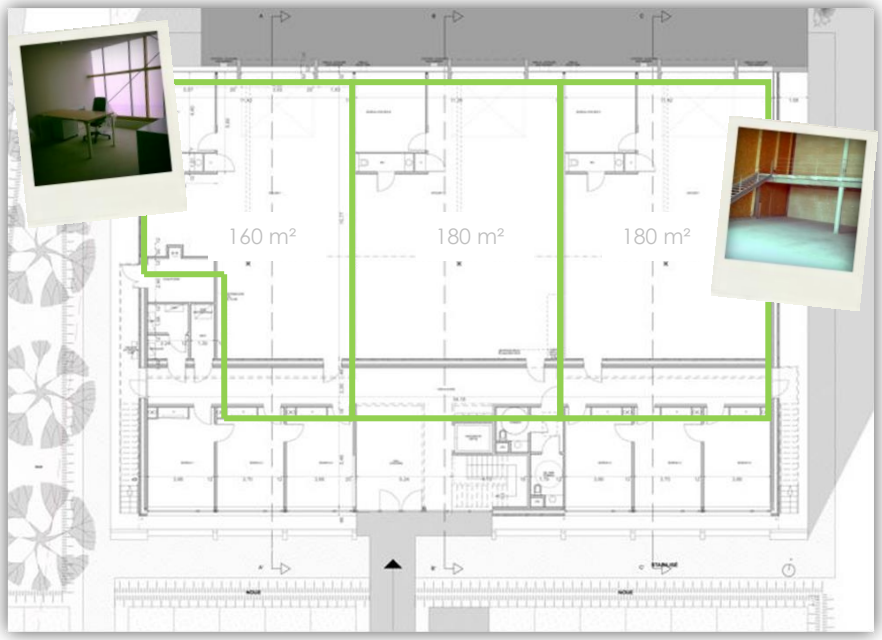




Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Tarifs locatifs & prestations : BUREAUX



Est attribué et mis à disposition pour **une période de 23 mois**, dans le cadre du contrat de bail :

- **Coût mensuel HT d'un espace locatif équipé : 10,65 €/m²** (année 1)
  *(Hors prestations complémentaires : ni forfait, ni charges locatives)*

| *Surface / poste(s)* | *ANNEE 1* (Tarif HT 1er au 12ème mois inclus) | *ANNEE 2* (Tarif HT 13ème au 23ème mois inclus) + IRL 0,69 % |
|---|---|---|
| 20 m², 1 poste | 213 € | 214,46 € |
| 20 m², 2 postes | 283 € | 284,95 € |
| 40 m², 2 postes | 426 € | 428,93 € |
| 40 m², 3 postes | 496 € | 499,42 € |
| 60m², 4 postes | 639 € | 643,40 € |
| 60 m², 5 postes | 709 € | 713,89 € |

- **Forfait de services de base pour les espaces locatifs (obligatoire) :**
  - **Forfait 1 pour espace bureau <20 m² :**
    - **60 € HT / entreprise :**
      - Accueil des visiteurs,
      - Réception téléphonique,
      - Réception et expédition du courrier,
      - Attribution jusqu'à 2 cartes/badges sécurité pour accès Synergy8 ,
      - Salle de Réunion (2 demi-journées par mois – sur réservation),
      - Mise à disposition de fonds documentaires,
      - Point visioconférence (1 heure par mois / sur réservation),
  - **Forfait 2 pour espace bureau >20 m² uniquement (jusqu'à 60 m²):**
    - **120€ HT / entreprise :**
      - Cf. détails des prestations Forfait 1.



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Tarifs & procédure : VISIOCONFERENCE

→ Est accordé le tarif préférentiel* **aux entreprises hébergées** au sein de **Synergy8**, en sus de l'heure de visioconférence attribuée dans le cadre du Forfait 1 bureau et du Forfait Unique atelier.

→ Est accordé le tarif préférentiel* **aux entreprises implantées sur le territoire Communautaire.**

→ Est accordé le tarif préférentiel* **aux entreprises et associations implantées dans le PAYS DE SAINT-MALO** (Syndicat Mixte de Pays regroupant l'ensemble des 5 EPCI).

→ Est accordé la gratuité **aux associations culturelles et établissements scolaires ayant un projet à résonnance nationale, européenne ou internationale** *(sous réserve d'avis favorable délivré par le bureau communautaire).*

- **Coût de la prestation de visioconférence HT / 30 mn :**

| *Temps Horaire* | *Tarif normal* | *Tarif préférentiel** |
|---|---|---|
| **30 mn** | 15 € | 10 € |
| **1h** | 28 € | 17 € |
| **1h30** | 39 € | 24 € |
| **2h00** | 52 € | 31 € |

- **Procédure de réservation du Point Visioconférence (obligatoire) :**

  - **Réserver auprès de Synergy8 :**
    - Remplir le formulaire de réservation (téléchargement ou réception par mail après contact téléphonique avec notre service accueil).
    - Retourner le formulaire de réservation au moins 7 jours avant votre visioconférence.

  - **Vous approprier le Point Visioconférence de Synergy8 :**
    - Prendre connaissance de l'ensemble des consignes d'usage du Point Visioconférence **Synergy8**.
    - Arriver sur le site au moins 20 mn avant le début de la visioconférence afin de vous familiariser avec l'outil.



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Tarifs locatifs & prestations : ATELIERS



Est attribué et mis à disposition pour **une période de 23 mois**, dans le cadre du contrat de bail :

- **Coût mensuel HT d'un espace locatif équipé : 3,05 € HT/m²** *(année 1)*
  *(Hors prestations complémentaires : ni forfait, ni charges locatives)*

| *SURFACE* | *ANNEE 1* *(1er au 12ème mois inclus)* | *ANNEE 2* *(13ème au 23ème mois inclus)* + IRL 0,69 % |
|---|---|---|
| Atelier 1 (180 m² + stockage) | 612 € | 616,22 € |
| Atelier 2 (180 m²) | 612 € | 616,22 € |
| Atelier 2 (180 m²) | 612 € | 616,22 € |

- **Forfait de services de base pour les espaces locatifs (obligatoire) :**
  - **Forfait Unique pour espace atelier :**
    - **60 € HT / entreprise :**
      - Accueil des visiteurs,
      - Réception téléphonique,
      - Réception et expédition du courrier,
      - Attribution jusqu'à 2 cartes/badges sécurité pour accès Synergy8 ,
      - Salle de Réunion (2 demi-journées par mois – sur réservation),
      - Mise à disposition de fonds documentaires,
      - Point visioconférence (1 heure par mois / sur réservation).

Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Tarifs des Charges & Prestations à la carte



- **Charges LOCATIVES :**
  - **ATELIERS-RELAIS :**
    - **Ouverture, abonnement et consommation d'électricité, d'eau et de gaz :** Compteur individuel.
      ***Facturation établie / mois à l'entreprise locataire d'un atelier.**
      ****Coût inclus dans le loyer locatif pour un bureau tertiaire.***

  - **BUREAUX et ATELIERS-RELAIS :**
    - **Sécurité et Gardiennage :**
      - **0,25 € HT/m² par mois**

        Les frais de gardiennage et de sécurité
        + les risques d'incendie.
        Taxes diverses : eau, chauffage, frais d'entretien des lieux communs.

- **Prestations COMPLEMENTAIRES** (facturation optionnelle à l'entreprise) **:**

  - **Téléphone & Téléphonie *si nécessité de ligne individuelle*** :
    Coûts d'abonnements et des communications selon les tarifs de l'opérateur. Facturation individuelle.
  - **Courriers :** Tarifs d'affranchissement en vigueur définis par La Poste.
  - **Carte(s)/Badge(s) d'accès :** Facturation à l'entreprise locataire en cas de perte ou de nécessité supplémentaire.
  - **Location de la salle de réunion** (en sus des 2 demi-journées attribuées dans le forfait) : 30 € HT par demi-journée, *avec pack technique inclus* (vidéoprojecteur, écran, ordinateur, écran LCD + lecteur multimédia, sonorisation système de téléconférence.
  - **Tarifs photocopie(s) :**

| *Tirage* | *format* | *Nombre* | *Prix HT* | *Prix TTC* |
|---|---|---|---|---|
| **Forfait N&B** | A4 | 100 | 6,50 € | 7, 80 € |
| **Forfait N&B** | A4 | 1000 | 50,00 € | 60,00 € |
| **Forfait N&B** | A3 | 100 | 9,00 € | 10,80 € |
| **Forfait N&B** | A3 | 1000 | 75,00 € | 90,00 € |
| **Forfait Quadri** | A4 | Unité | 0.20 € | 0,24 € |
| **Forfait Quadri** | A3 | Unité | 0,25 € | 0,30€ |



Communauté de Communes
du Pays de Dol-de-Bretagne
et de la Baie du Mont-Saint-Michel
Service développement économique : 02 99 80 90 57
Synergy8 : 02 99 80 19 69
economie@cc-paysdoldebretagne.fr
contact@synergy8.fr

# Contacts



**Pépinière d'entreprises**
**et ateliers-relais communautaires**
PARC D'ACTIVITES LES ROLANDIERES
1 RUE DE LA ROUELLE
35120 DOL DE BRETAGNE
**Tél. 02 99 80 19 69**
www.synergy8.fr
**contact@synergy8.fr**

**Service Développement Economique**
3 BOULEVARD VICTOR PLANSON – B.P. 36
35120 DOL DE BRETAGNE
**Tél. 02 99 80 90 57**
www.cc-paysdoldebretagne.fr
economie@cc-paysdoldebtragne.fr

- **Référent élu communautaire :**
  ***Monsieur Jean-Luc Bourgeaux***
  *Vice-président en charge du Développement Économique*
  direction@cc-paysdoldebretagne.fr

- **Référent agent territorial :**
  ***Madame Stéphanie Botcazou***
  *Service Développement Économique*
  *Responsable de site* **Synergy8**
  *Tél. 06 72 64 32 19*
  economie@cc-paysdoldebretagne.fr
  contact@synergy8.fr